



**Maître Jean-Philippe VERAGUE**  
**10 rue du Collège 62000 ARRAS**

---

**A vendre par adjudication publique**  
**Le 07 JUILLET 2022 à 14 heures**

Il sera procédé, le **JEUDI SEPT JUILLET DEUX MILLE VINGT DEUX A QUATORZE HEURES** au Tribunal Judiciaire d'Arras, Palais de Justice, place des Etats d'Artois, à la vente par adjudication publique, au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'expiration du délai pour enchérir.

**1/ Commune de RUMAUCOURT**

Un ensemble de parcelles bâties sises à RUMAUCOURT (62860), lieudit le village nord, cadastrées AC76, AC72, AC71 et AC324.

Sur la mise à prix de **172.000 € (CENT SOIXANTE DOUZE MILLE EUROS)**

**2/ Commune de RUMAUCOURT**

Une parcelle bâtie comprenant un garage transformé en appartement cadastrée AC 322.

Sur la mise à prix de **15.000 € (QUINZE MILLE EUROS)**

La vente aura lieu à la requête de la **société CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA** au capital de 1 331 400 718,80 Euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 542 029 848, dont le siège social est 19 Rue des Capucines - 75001 PARIS, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Avocat Maître Jean-Philippe VERAGUE - 10 rue du collège à ARRAS (62000).

Les immeubles mis en vente sont loués. L'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de cette occupation et de toute autre qui se révélerait au jour fixé pour l'entrée en jouissance sans pouvoir exercer aucun recours contre la partie poursuivante ni prétendre à une diminution de prix.

Le tout aux charges, clauses et conditions reprises au cahier des conditions de la vente, dressé par Maître VERAGUE, avocat et déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire d'ARRAS où les amateurs peuvent en prendre connaissance ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avocat inscrit au Barreau d'ARRAS. Tout amateur devra se munir d'une pièce d'identité, d'un chèque de banque de 17 200 € (1) et 3 000 € (2) libellé à l'ordre de la CARPA et éventuellement de son contrat de mariage.

Fait et rédigé à ARRAS, le 23/05/2022

(signé) JP VERAGUE

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- Maître Jean-Philippe VERAGUE, Avocat à ARRAS – 10 Rue du Collège
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire d'ARRAS
- A tous avocats au Barreau d'ARRAS
- Dates et heures de visite par la SAS AXCYAN (03.21.21.35.00), huissiers à ARRAS **le Vendredi 17 Juin de 09H à 12H.**